







APPEL A PROJETS 2018

Création et diffusion d'une comédie musicale sur la prévention, le Bien vivre et le « Prendre soin de soi ».

Date limite de réception des dossiers : 26 novembre 2018 inclus









Pourquoi un tel projet ?

Depuis quelques années, les Caisses de retraite CARSAT AQUITAINE/MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ET SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS, dans le cadre de leur mission de prévention auprès des séniors, se sont engagées dans le développement de spectacles musicaux alliant théâtre et musique avec pour objectifs de sensibiliser le public des seniors à la prévention, promouvoir le bien vivre et plus globalement inciter chacun d'entre nous à prendre de soi et des autres.

Les constats qui ont pu être faits : retours du public très positifs, l'apport d'un regard original sur la prévention avec l'envie d'aller plus loin et notamment d'entrer dans des programmes de prévention pour apprendre les bonnes pratiques dans leur vie quotidienne.

Afin de poursuivre et de consolider la dynamique de prévention enclenchée par les spectacles qui viennent en soutien de la politique de prévention des caisses, ces dernières se proposent de promouvoir un nouveau projet avec une tournée régionale pour toucher un plus large public de retraités mais aussi d'actifs car les actifs d'aujourd'hui sont les retraités de demain.

Les Caisses de retraite lancent ainsi un appel à projets concernant la production, la diffusion et l'organisation d'une comédie musicale sur la thématique de la prévention et du bien vivre à la retraite.

Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du Programme Inter-régime Régional de Prévention développées par les Caisses et permet d'offrir aux futurs retraités et retraités des ouvertures inédites sur le monde de la prévention à travers la culture et les arts. Cet appel à projets s'adresse aux structures gestionnaires de spectacles. C'est sur la pertinence des projets et en fonction du parcours des structures que les candidatures seront retenues.

* Quels Objectifs?

Concevoir et réaliser une comédie musicale « type Broadway » sur la prévention, le Bien vivre et le « Prendre soin de soi ». Le spectacle permettra de mettre en lumière, dédramatiser, interpeller, provoquer le public sur les comportements en prévention. Les mots clefs : **découvrir la prévention autrement**.

Organiser/gérer et superviser une tournée dans la région Aquitaine (départements: 24, 33,40,47,64)

* Qui peut répondre?

Peuvent être éligibles, les personnes morales de droit public ou privé disposant d'une compétence professionnelle permettant de créer, d'organiser, de mettre en œuvre et de superviser la production de spectacles : de la conception du spectacle à sa diffusion sur le territoire. (Création artistique/Gestion budgétaire/Gestion administrative/Gestion logistique/Gestion de la Communication).

La structure doit être dotée de moyens humains, logistiques et techniques professionnels suffisants pour garantir la faisabilité du projet.

Elle doit respecter les différentes législations en vigueur.









* Quels critères de sélection?

- Les candidatures seront sélectionnées par un comité composé de représentants des institutions CARSAT AQUITAINE/MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE ET SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS.
- Les décisions du jury sont sans appel et seront communiquées personnellement aux candidats sans que le jury soit tenu de justifier ses décisions.

Quels critères d'attribution?

- La nature, les objectifs, le contenu et la qualité du projet présenté,
- L'expérience dans le domaine,
- La cohérence du budget et la viabilité du projet,

Le jury, pour faciliter la sélection, se donne le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats.

* Quelles modalités d'attribution de l'aide financière ?

L'aide financière sera accordée sous la forme de subvention, sur décision de la Commission d'Action Sociale de chaque institution. L'engagement financier fera l'objet d'une convention entre chaque caisse (CARSAT Aquitaine, MSA et Agence de Sécurité sociale pour les indépendants Aquitaine) et le promoteur du projet afin de garantir les meilleures conditions de réalisation et de fournir les éléments de contrôle nécessaires.

* Quels documents à fournir :

- -Un courrier de candidature accompagné d'un dossier rédigé par la structure incluant :
 - o la présentation de la structure et de ses expériences passées et projets à venir
 - une approche du projet de comédie musicale proposé portant sur la partie artistique (écriture, conception et production de la comédie musicale) mais également sur la partie technique (organisation, communication, gestion et diffusion de la comédie musicale).
 - o Un devis du projet détaillé sur l'ensemble des prestations à mettre en oeuvre.
- Les statuts de la structure + Inscription au Journal Officiel pour les associations ou Extrait K BIS pour les sociétés + licence d'entrepreneur du spectacle (licence 2 et 3)
- Le rapport d'activité de l'année N-1 de la structure
- Le compte de résultat et bilan de l'année N-1 de la structure signés du représentant légal de la structure
- une attestation de l'année en cours de paiement régulier des cotisations sociales auprès de l'organisme de recouvrement compétent,
- un RIB

NOTA BENE : tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié et sera systématiquement refusé.









* Comment y répondre ?

Les dossiers doivent être envoyés à la CARSAT AQUITAINE au plus tard le <u>26 novembre 2018</u> inclus par courriel à :

A l'attention de Mme Sylvie BERARDI - <u>sylvie.berardi@carsat-aquitaine.fr</u> Et Mme Christelle AZEMA - <u>christelle.azema@carsat-aquitaine.fr</u>

* Contacts utiles:

Les candidats peuvent contacter le Service Action Sanitaire et Sociale pour toute information complémentaire, en s'adressant à :

Sylvie BERARDI - Tel: 05 56 11 69 56 - <u>sylvie.berardi@carsat-aquitaine.fr</u> Christelle AZEMA - Tel: 05 56 11 64 56 - <u>christelle.azema@carsat-aquitaine.fr</u>

Vous trouverez ci-joint le règlement de participation détaillant le projet.